



PROCES VERBAL



COMITE DIRECTEUR 200226-1

DE LA LIGUE ILE DE FRANCE DE LA FSPN

PARIS – CERCLE DES CELESTINS - PARIS IV

26 FEVRIER 2020



Ligue Ile de France de la Fédération Sportive de la Police Nationale
27 Boulevard Bourdon 75004 - Paris ✉ severine.lanoue@sportpolice.fr
<https://www.sportpolice.fr>

SL / SB



1 Quorum :

La composition du comité directeur est en principe de 28 membres.

22 Membres sont présents, ce qui représente 79 %. Le quorum de 50% est respecté.

Présents : 22

Sophie BAREK – Denis BENARD – Didier BESSAQUE – Sébastien BLANCHOUIN – Saïda BOUZIDI – Laurence CALVANESE – Dominique CHATELAIS – Teddy CLAIRIVET – Armand CLAISSE – Stéphane GARCIA – Guy GERARD – Ingmar HELIE – Jennifer JUSSEY – Charles LAMY – Séverine LANOUE – Yann LECOQ – Antoine PRIEZ – Hervé ROUSSEL – Francis TITUS – Jean-Jacques RUSCA – François RIOS – Patrick YVARIS.

Excusés : 5

Michèle ANNE ROBERTINE – Cédric BOSSE – Michel CHABALLIER – Patrick DELORD – Sarah TOURNEMIRE.

NB : Patrick FALEMPIN a démissionné de son mandat précédemment à la tenue de ce comité directeur.

2 Ouverture des travaux

Madame Sophie BAREK, Vice-Présidente de la ligue ouvre les travaux à 09 heures 35.

3 Approbations du PV-CD-LIDF-190115

Résolution 1

Suffrages exprimés = 22	Oppositions = 9	Abstentions = 0	Approbations = 13
-------------------------	-----------------	-----------------	-------------------

Le comité directeur approuve le PV-CD-LIDF-190115

Précision relative au Règlement Intérieur de la Ligue :

Article R.34 Diffusion de données personnelles

Dans le but d'informer ses adhérents et le public, la ligue peut diffuser sur internet des données telles que des résultats sportifs ou des contacts d'organismes et de correspondants associatifs.

Toute personne concernée par une telle diffusion doit en être préalablement informée pour qu'elle puisse s'y opposer au besoin.

Ainsi, conformément au Règlement Intérieur et aux précédents procès-verbaux des derniers Comités directeurs, nous rappelons qu'il appartient aux auteurs des articles d'informer les personnes qu'ils citent dans leur demande de publication afin qu'elles puissent s'y opposer le cas échéant.



4 Approbation du compte de résultat pour transmission à l'Assemblée Générale.

Résolution 2

Suffrages exprimés = 22 Oppositions = 0 Abstentions = 0 Approbations = 22

Le comité directeur adopte le compte de résultat de la ligue Ile de France pour l'exercice 2019.

5 Approbation de la nomination des CTL de Football féminin, de Tennis et de Tennis de Table

Résolution 3

Suffrages exprimés = 22 Oppositions = 0 Abstentions = 0 Approbations = 22

Le comité directeur adopte la proposition de Max MICHALON (FOFE), Vincent MEODE (TENN) et Aymeric DURAND (TETA). En effet seuls chacun d'eux ont postulé pour les 3 postes de CTL qui étaient ouverts.

6 Approbation du montant des droits d'engagements aux événements organisés par la Ligue IDF

Résolution 2

Suffrages exprimés = 22 Oppositions = 0 Abstentions = 0 Approbations = 22

Le comité directeur adopte ce qui avait été décidé et pratiqué par l'équipe du précédent mandat, à savoir :

5€ de droits d'engagements pour les participants d'un événement Ligue ne comprenant qu'une demi-journée, et 10€ pour une journée comprenant la restauration et/ou l'hébergement.

7 Approbation du budget prévisionnel pour transmission à l'assemblée générale.

Résolution 2

Suffrages exprimés = 22 Oppositions = 0 Abstentions = 4 Approbations = 18



Le comité directeur adopte le budget prévisionnel de la ligue Ile de France pour l'exercice 2020.

Précision :

Une partie des membres du Comité directeur demande à revoir les critères d'attribution de la part de subvention de la Ligue aux comités départementaux. Il est convenu que ce sujet soit porté à l'ordre du jour d'un prochain Comité directeur.

Clôture des travaux

Sophie BAREK, remercie les membres du comité directeur et clôt les travaux à 10 heures 05.

Paris, le 26 Février 2020

Séverine LANOUE
Secrétaire Générale



Sophie BAREK
Vice-Présidente de la ligue

ASSEMBLEE GENERALE DE LA LIGUE ILE DE FRANCE DE LA FSPN

PARIS – 26 FEVRIER 2020



Annexes

- 1. Compte de résultat fusionné synthétique 2019**
- 2. Bilan fusionné synthétique 2019**
- 3. Rapport des vérificateurs aux comptes**

1 Sommaire

- **1 Quorum**
- **2 Constitution du bureau de vote**
- **3 Ouverture des travaux**
- **4 Approbation du PV-AG-LIDF-190115**
- **5 Rapport moral**
- **6 Rapport de gestion**
- **7 Quitus**
- **8 Résultat des élections**
- **9 Suspension de séance pour Comité Directeur**
- **10 Présentation du nouveau comité directeur**
- **11 Vérificateurs aux comptes**
- **12 Budget prévisionnel 2020**
- **13 Cotisations régionales 2021**
- **14 Partenariat**
- **15 Intervention FSPN**
- **16 Clôture des travaux**

1 Quorum

Le quorum est respecté avec la représentation de 97,5 % des électeurs détenant 99,49 % des voix.

DISPOSITIF ELECTORAL	Electeurs	Voix	% électeurs	% voix
Corps électoral	40	196	100 %	100 %
Quorum (50% corps électoral)	20	98	50 %	50 %
Collège électoral	39	195	97,5%	99,49%
Electeurs absents	1			
Electeurs présents	33			
Procuration	6			

2 Constitution du bureau de vote

Résolution N°1

Oppositions : 0**Absentions : 0****Approbations : 195**

L'assemblée générale approuve la constitution du bureau de vote :

Président : *Cyril PICARD* – Assesseurs : *Maxime BALLET* – *Vincent ROMANO*.

3 Ouverture des travaux

Sophie BAREK, Vice-Présidente de la ligue déclare la séance ouverte à 10 heures 20 et prononce le discours d'ouverture de l'assemblée générale.

« Bonjour à toutes et tous,

Michel Chaballier, Président de la Ligue IDF s'excuse de ne pouvoir être présent aujourd'hui. Démissionnaire de ses fonctions, il m'a demandé d'ouvrir cette assemblée générale en son nom, ce que j'ai le plaisir de faire.

Chers membres de la FSPN, membres du Comité directeur de la ligue, représentants des comités départementaux, conseillers techniques de ligue, représentants des clubs ultra-marins, amis-collègues sportifs, bénévoles, et partenaires, je vous souhaite la bienvenue à l'assemblée générale de la Ligue IDF 2020. Je tiens à vous remercier de votre présence aujourd'hui dans cette salle que la Garde Républicaine et le Cercle des Célestins met une fois de plus à notre disposition.

Trois des quatre vice-présidents de la Ligue quittent leurs fonctions au sein de la Ligue. Appelée à de nouvelles fonctions professionnelles ne lui permettant pas de s'investir au niveau qu'elle l'aurait souhaité au sein de la ligue, Mme Sarah TOURNEMIRE est démissionnaire. Messieurs Patrick DELORD et Patrick Yvars, ont ouvert leurs droits à la retraite ce qui les amènent à quitter leurs fonctions à nos côtés. Didier Bessaque, ancien Secrétaire général du CDOP 93, membre du Comité directeur de la ligue IDF, a également fait valoir ses droits à la retraite.

Tous les cinq se sont investis pendant plusieurs années au sein de leur ancienne ligue IDF Ouest, IDF Est, et Ligue Paris, qu'ils ont ensuite représentée lors de la réforme de fin 2016 et notamment la création de la Ligue IDF. Ensemble, ils ont partagé leur expérience et leur volonté de développer cette nouvelle Ligue tout en continuant à œuvrer dans le département auquel ils étaient rattachés. Je souhaite leur adresser mes sincères remerciements et mes vœux de réussite et d'épanouissement pour l'avenir. Nous aurons l'occasion de les remercier en fin de séance.

Je voudrais profiter de cette prise de parole pour saluer le travail réalisé par les associations d'Outre-Mer, et celles des départements franciliens pour promouvoir la FSPN dans les services et organiser des événements synonymes d'effort physique, défi sportif bien sûr mais également de partage, de convivialité et de solidarité. L'arrivée de nouveaux vice-présidents et membres au sein de notre Comité Directeur, leur expérience et regard sur ce que nous avons déjà réalisé au cours des trois années écoulées, devrait contribuer au développement de notre tissu associatif, premier maillon pour faire connaître la FSPN mais aussi développer du lien entre les collègues à travers le sport.

Avant de débiter les travaux de cette assemblée générale et les points de l'ordre du jour, je souhaite remercier Séverine Lanoue et Yann Lecoq respectivement Secrétaire générale et Trésorier de la ligue IDF pour l'excellent travail réalisé au cours de l'année 2019. Ils forment un binôme complémentaire et dynamique auquel je renouvelle toute ma confiance. Leur investissement, leur sérieux et leur loyauté sont à souligner et je vous garantis qu'ils sont véritablement un atout pour notre ligue.

Merci pour votre attention ».

4 Approbation du procès-verbal de l'AG-LIDF-190115

Résolution N°2		
Oppositions : 15	Absentions : 13	Approbations : 167
L'assemblée générale approuve le procès-verbal de l'assemblée générale de la ligue du 15		

janvier 2019.

5 Rapport Moral

Séverine LANOUE, Secrétaire Générale de la ligue présente le rapport moral.

« Bonjour à tous ceux que je n'ai pas pu saluer personnellement.

Sophie vient de l'évoquer en partie, je vais ainsi commencer mon allocution par le traditionnel bilan des licenciés sur l'année qui vient de s'écouler.

Le bilan des licences

Le nombre d'adhérents

Alors qu'en 2018, la Ligue IDF enregistrait une perte de près de 200 licences, avec un total de 5 800 adhérents. Au 31 décembre 2019, la Fédération nous transmettait la bonne nouvelle, un gain de 500 licenciés. La Ligue IDF de la FSPN a dépassé ainsi la barre des 6000 licenciés avec pour être précis un total de 6355 licenciés.

Sur la répartition géographique de l'évolution des licences :

- Tous les départements sont en augmentation ou ont stabilisé le nombre de leurs licenciés.
- Les départements 77, 78, 94, et 95 ont étoffé leur programme d'activités annuelles et ajouté des regroupements mensuels, et le ressentent.
- Des licenciés sur le 91 ont proposé des initiatives et au cours de l'année et ont permis de nouvelles licences sur ce département.
- Seul le 92, apparaît moins dynamique et coïncide avec l'arrêt de mes fonctions de chargé de développement sur le département.
- Pour nos territoires ultra-marins, l'ASPNRG a subi une perte de ses licenciés, les autres sont en augmentation ou stable et deux nouvelles associations martiniquaises se sont créées. Nous les verrons d'ailleurs demain comme l'an passé au cours d'une réunion spécifique d'échanges avec leurs problématiques.
- Enfin, si le 93 et le 75 sont les deux plus grands pourvoyeurs de licenciés grâce au nombre de fonctionnaires qu'ils ont sur leur département, c'est aussi en raison de leur dynamique championnat de football interservices. Le 93 organise aussi un championnat de volley-ball, et est structuré en équipe départementale avec des regroupements mensuels pour presque toutes les disciplines. Les adhérents peuvent ainsi en complément de ce que propose leur département, participer à titre individuel à des événements que proposent les autres départements ou la Ligue et la Fédération.

La féminisation

Avec un taux d'adhérentes de 22,3 %, nous réalisons une très légère augmentation. Pour cela, il peut être créé un événement spécifique comme la journée pour elle dans le 78, qui est le département le plus féminisé. Il faut aussi repenser les salles de sport au sein des services et proposer un espace différent des appareils et charges dédiées à l'haltérophilie, où les féminines pourraient pratiquer elles aussi des disciplines telles que le CrossFit, ou la Zumba.

Enfin, les départements doivent œuvrer en proposant un regroupement **pour toutes les disciplines aux féminines ou a minima mixte**. Ce travail contribuera à grossir les effectifs pour les championnats franciliens, et permettra à nos CTL de maintenir une activité sportive régulière, avec pour les meilleures, la possibilité de participer à un championnat de France. Enfin, le taux de participation des féminines est important pour certains partenaires institutionnels tel que la Région IDF qui a subventionné pour grande partie les franciliens de l'équitation, parce que 85% des participants étaient des féminines.

Les licences journées

En 2018 nous avons 10% de licenciés qui n'avaient pas pris une licence annuelle mais une licence à la journée, c'est à dire pour un événement unique. En 2019, léger recul avec 8,4% de nos licenciés ont choisi ce type de licence. Les licences journées existent car elles sont un produit d'appel en quelque sorte pour la FSPN et leur recul est à applaudir s'il est combiné à une augmentation en parallèle du taux de licences annuelles ce qui fut bien le cas en 2019. Nous pouvons donc nous en féliciter et cela est grâce à vous tous et les nombreux événements qui ont été organisés tout au long de l'année, que cela soit à l'échelon local des associations, au niveau des départements, de la ligue et de la Fédération.

Les associations sportives

La fédération et ses partenaires accompagnent la création de nouvelle association avec le dispositif ULYSSE qui nous permet d'offrir un rameur à toute nouvelle association. En 2019, ce sont près de 10 associations qui ont bénéficié de ce dispositif sur l'Ile-de-France.

Les représentants FSPN, élus ou permanents dans les départements, doivent aller au contact des services qui n'ont pas d'association sportive, et accompagner les responsables des associations sportives non encore affiliées à la FSPN. La FSPN a évolué et a pour objectif la pratique du sport pour tous avec le développement du lien social par le biais de cette pratique. C'est un objectif commun à notre Administration qui l'a rappelé dans une note qui a fait grand bruit sur l'organisation de barbecues, mais l'idée était bien de rappeler que les moments de convivialité fondent de la cohésion et c'est pourquoi chaque service de Police

devrait avoir une association sportive en son sein à mon sens. Ainsi, en 2020, la Ligue IDF proposera des formations pour accompagner ceux qui souhaitent s'investir et développer des initiatives localement.

Le bilan sportif 2019

L'année 2019 a été marquée par la reprise de tous les événements organisés depuis 2 ans par l'ancienne équipe, et l'organisation de quatre nouvelles épreuves : le francilien de basketball mixte indoor, le francilien de Parcours de Tir Police, la League des champions IDF de football masculin, et un championnat d'IDF de Golf. Ces quatre manifestations, ont permis aux départements d'organiser des regroupements parfois sélectifs en amont et pour d'autres à l'issue, ont donné des idées pour développer la pratique localement. A cela se sont ajoutées deux initiations à la pelote basque.

Nous avons également repris un événement qui avait été créée en 2017 mais non reconduit en 2018 à savoir le challenge des Cadets IDF avec pour cette année l'ensemble des centres de formations qui ont participé soit 80 cadets et leurs formateurs.

Nous nous sommes également lancé le défi de doubler le nombre de participants à la Run PP, un défi fou avec le recul car nous ne sommes que deux permanents à la ligue IDF mais nous avons fait appel à nos bénévoles et autres entités de la FSPN ou partenaires dont l'action sociale de la P.P., pour atteindre les 1180 participants !

Concernant le championnat régional de football qui a été organisé en 2019 sous la forme d'un tournoi, pour 2020, nous reviendrons à une phase de poule puis de finales, et alterneront une année sur deux entre ces deux formules.

Pour les autres disciplines collectives, nous avons proposé à nos 8 départements de composer des sélections mixtes avec un francilien en bouquet final de leurs regroupements. Malheureusement des départements ne sont pas présents pour ces franciliens et n'ont toujours pas d'équipe départementale au fur et à mesure des années, voire même moins de participants. Cette désaffection nuit à l'enjeu sportif des participants, met à mal l'organisation logistique de la ligue et l'attrait de nos partenaires à venir et soutenir nos événements. Nous comptons donc sur les départements pour une véritable mobilisation aux prochains franciliens qui auront lieu du 17 au 19 mars 2020 pour le basketball, puis le handball, et dont les compositions d'équipes sont attendues avant le mardi 03 mars 2020.

En sport individuel, la course à pied qui est la discipline la plus pratiquée, bénéficie d'un championnat régional qui sera reconduit. Et pour le vélo, nous avons en plus du championnat régional sur route, sur proposition du nouveau CTL Flavien Fairier, décerné des titres de champions IDF. Pour les épreuves cyclistes, nous nous sommes servis de support d'organisations civiles car nous ne bénéficions pas de la logistique nécessaire à ce type

d'épreuve. Pour 2020, un régional de judo en projet depuis plusieurs années, devrait également avoir lieu.

Pour les autres disciplines, tous les CTL ont organisé des regroupements régionaux mensuels ou presque, ouverts à tous les sportifs pratiquant leur discipline et avec pour certains l'objectif de préparer les meilleurs d'entre eux au Championnat de France.

Sur nos résultats lors des différents championnats de France, bien évidemment nous avons répondu présent sur chacun d'entre eux, et avons parfois demandé à ajouter des compétiteurs en plus de ce qui était demandé pour combler les ligues incomplètes.

Je vous invite à consulter notre site SPORTPOLICE.FR où vous constaterez nos excellentes performances et nos nombreux titres dont les derniers remontent au début du mois avec presque toutes les médailles d'or possibles pour la Ligue IDF, de nombreux podiums mais aussi places d'honneur en individuel comme en équipe et dans toutes les catégories. L'organisation d'un stage d'athlétisme par notre CTL Stéphane Garcia pour la première fois cette année comme ce qui se faisait en cyclisme, y est sans doute pour beaucoup.

Enfin, un mot sur le championnat de France de Football masculin à 11 que nous avons organisé les 13 et 14 juin 2019 au Camp des Loges à Saint Germain en Laye, puis le repas de gala dans la prestigieuse salle des pyramides à Port Marly (78). Cette manifestation a été un exemple de coopération entre la DTN, l'équipe technique, et nos bénévoles pour permettre à nos collègues de participer à un évènement dans des lieux que nous leur avons rendu accessibles pour cette occasion. L'occasion, de rappeler ici que les qualités d'un policier doivent persister en tout temps, y compris lors de ce que l'on appelle des troisièmes mi-temps festives.

Pour 2020, nous avons choisi en concertation avec le CTL Christian Bureau, d'organiser le France de Volley-ball masculin dans les installations de la Base de loisirs de Buthiers (77) qui est un partenaire pour l'organisation de nos événements de sports collectifs indoor.

Pour 2020, tous les postes vacants de CTL ont été pourvus, toutes les disciplines peuvent maintenant se structurer autour d'un responsable parfois accompagné d'un adjoint. L'offre des disciplines sportives va ainsi s'élargir pour les licenciés franciliens en espérant le même développement pour les départements.

Notre plateforme Internet

Le site SPORTPOLICE.FR est particulièrement animé par les publications de la Ligue Ile-de-France et notamment concernant les RESULTATS avec des comptes-rendus photos, pour lesquelles nous remercions les CTD, CTL, ou élus des départements qui nous aident à animer notre onglet dédié à la Ligue IDF.

Concernant l'AGENDA, un effort est à faire d'une part sur l'actualisation des EVENEMENTS pour que ne persistent pas à l'agenda, des événements déjà passés. Et d'autre part, sur la non divulgation des lieux exacts des événements à venir pour des raisons de sécurité.

Enfin, le module CONVOCATION est maintenant connu et accepté dans tous les départements. Il a été rappelé cependant par la commission médicale de la FSPN, que la meilleure protection du dispositif de l'imputabilité de la blessure en service sur une activité de sport associatif, qui est exorbitant à une assurance privée, est de ne pas convoquer des agents déjà blessés ou aménagés qui pourraient être amenés à se blesser de nouveau sur un événement FSPN. L'Administration risquerait, dans le cas contraire, de retirer aux événements FSPN, le bénéfice de l'imputabilité. De la même façon, il est demandé aux CTL de communiquer la liste des effectifs présents à l'issue de chaque regroupement.

A côté du site internet, la FSPN est également présente sur Facebook dont la Ligue a une page, twitter, Instagram et depuis peu a sa chaîne YouTube. Merci aux contributeurs qui sont parmi vous et assoient notre dynamisme auprès des partenaires.

Le partenariat

Tant au niveau institutionnel avec le Ministère de l'Intérieur, la FSPN, et la Région Ile de France ; que privé avec : BFM, CMC, GMF, INTERIALE, MGP, SPORT ELITE, TANG FRERES pour ne citer que les principaux, la ligue Ile de France bénéficie d'un partenariat important, et nous remercions sincèrement tous nos partenaires.

Pour perdurer, ce partenariat doit être entretenu au niveau de la Ligue comme de ses groupements sportifs, c'est pourquoi nous vous avons rappelé en début d'année de les faire figurer sur vos communications d'événements, et de tous les convier à l'ensemble de vos événements sportifs et associatifs.

Et maintenant en 2020

Après un an à côté de la présidence de la Ligue IDF, des CTL, des comités départementaux, des bénévoles, et des licenciés, je peux vous dire que cette année a été courte tant elle fut animée.

Nous avons répondu favorablement à toutes les invitations, à tous les projets conformes aux objectifs de la FSPN et les avons accompagnés, qu'ils viennent de nos licenciés, groupements sportifs (journée cohésion) ou partenaires (semaine de la mobilité).

Non rassasiés, pour 2020 nous proposerons encore d'autres événements à ceux qui se sont déjà faits en 2019 pour enrichir encore notre calendrier. Confidence, nous travaillons

d'ailleurs actuellement sur un projet d'organisation d'Olympiades, clin d'œil avec les Jeux d'été qui auront lieu à Tokyo.

Nous sommes passionnés par le sport et c'est un plaisir de concilier notre engagement associatif sportif et la contribution d'un « mieux-être » du métier de policier. Cependant nous ne sommes plus que deux permanents à la tête de la Ligue pour gérer au quotidien les

sollicitations par mail, SMS et téléphonique de près de 3 fois plus de licenciés et 10 fois plus d'associations que les autres ligues. Aussi nous profitons de la présence du Secrétaire Général de la FSPN pour solliciter la venue des deux autres permanents au plus vite, afin de continuer à être disponibles, réactifs, développer nos projets et une présence de la FSPN sur toute l'Ile-de-France.

Enfin, nous remercions avec Yann tous ceux qui nous ont aidés et accompagnés tout au long de l'année, avec au premier plan les juges et arbitres. Nous avons aussi appris humainement grâce à vous et cette première année d'expérience à la Ligue IDF de la FSPN. Bienvenue également aux nouveaux membres qui vont intégrer le Comité directeur, et nous permettre de proposer encore de belles choses à venir.

Merci pour votre attention ».

Résolution N°3

Oppositions : 7

Absentions : 0

Approbations : 188

L'assemblée générale approuve le Rapport Moral.

6 Rapport de gestion

Yann LECOQ, Trésorier général de la ligue présente le rapport de gestion.

Rapport de gestion de Monsieur Yann LECOQ, Trésorier Général de la Ligue Ile France de la FSPN relatif à l'exercice comptable de l'année 2019 sur la fusion des comptes associatifs et administratifs.

« Madame la Vice-Présidente, mesdames, messieurs, je vais commencer mon rapport de gestion par vous présenter le PV des vérificateurs aux comptes désignés lors de la dernière Assemblée Générale de Janvier 2019, à savoir Madame Geraert Sabine et Monsieur Picard Cyril. Ils ont contrôlé et vérifié l'authenticité des pièces comptables de la Ligue le 10 Janvier 2020 et ont donc dressé ce procès-verbal.

Le document suivant n'est autre que le compte de résultat de l'exercice 2019 issu de la fusion des comptes associatif et administratif. Je vais donc dans un premier temps vous détailler la partie dépenses puis dans un second temps la partie recettes.

LES DEPENSES

FOURNITURES GENERALES

Fournitures bureau : 3402,51€

Petit matériel de bureau auquel s'ajoute les frais de la photocopieuse.

Frais postaux : 48,56€

Frais de télécommunication : 1 028,31€

Frais et Services bancaires : 343,30€

Amortissement de matériel informatique : 1 373,28€

ACTIVITES NATIONALES

Championnat de France Football masculin : 37 282,14€

Transport championnats et coupes nationales : 10 221,66€

ACTIVITES REGIONALES

Evènements organisés par la Ligue : 55 503,92€

RUN PP 2019 : 19 184,47€

La Ligue a servi de banque en encaissant les droits d'engagements et les différents partenariats que l'on retrouvera dans la partie Recettes et a réglé l'ensemble des prestataires.

Budget Développement Départemental : 36 396, 55€

Il s'agit de l'enveloppe allouée par la Ligue à chaque comité et aux associations d'Outre-Mer.

Frais réunions/Restauration : 1 891,12€

Dépenses liées à la rencontre de partenaires, des réunions préparatoires aux différents championnats et évènements ainsi que la réunion des vérificateurs aux comptes et la rencontre de CTL et associations.

ACHATS LIGUE

Achat médailles/ trophées : 7 033,98€

Achat et location d'équipements sportifs : 13 411,94€

Cette année la ligue a acheté un jeu de maillot pour chaque sélection engagée pour un championnat de France puis la location de gymnase et infrastructures sportives pour nos équipes régionales dans le cadre de leurs stages ou regroupements.

Amortissement achat Laser Run : 226,85€

FONCTIONNEMENT AUTOMOBILE : 3 606,70€

BUDGET CHARGE DE DEVELOPPEMENT : 1 353,17€

Budget alloué par la Fédération et dédié aux frais engagés par les chargés de mission.

CHARGES EXCEPTIONNELLES : 4 917,58€

Il s'agit de dépenses relatives à des factures impayées sur l'année 2018 par l'ancienne équipe en place et non budgétisées sur le prévisionnel de l'exercice 2019.

COTISATION LICENCES : 73 069,80€

VENTILATION PARTENARIAT : 2 400€

Nous trouvons ici le partenariat entre la MGP et la Ligue Ile-de-France pour 2019 grâce auquel de manière équitable chaque département à toucher la somme de 300€.

REPRISE DE FONDS DEDIES : 13 300€

Fonds dédiés liés à l'activité d'une sportive de haut niveau licenciée au sein de notre ligue et participant à des événements internationaux majeurs dans sa discipline à savoir la moto. Elle nous a sollicités pour récolter ses fonds dans le cadre de différents partenariats afin de faire profiter ces derniers de déduction fiscale. La ligue étant reconnue comme un organisme d'intérêt général. Cette somme, n'ayant pas été utilisée, a été sortie du bilan 2019 pour qu'elle puisse en profiter sur l'année 2020.

DONS : 146,90€

Cette somme représente la participation de la Ligue, sous l'accord et la bienveillance de sa Vice-présidente, à une collecte suite au décès du Major Grandgirard. Ce collègue participait de manière active aux activités parachutisme de la sélection régionale. La Ligue a participé à hauteur de 100€ à la cagnotte destinée à sa famille et a envoyé un bouquet de fleurs à son épouse pour 46,90€.

TOTAL DEPENSES: 286 762,74€

LES RECETTES

DROITS D'ENGAGEMENTS : 13 067€

Ce sont les droits perçus dans le cadre des manifestations sportives organisées par la Ligue.

DROITS D'ENGAGEMENTS/ PARTENARIAT RUN PP 2019 : 17 313€

Comme expliqué précédemment la Ligue a encaissé l'ensemble des partenariats et des droits d'engagements sur cet évènement de sport de masse ayant réuni plus de 1 000 coureurs.

PARTENARIAT : 31 975€

Il s'agit de nos partenaires fidèles au mouvement sportif policier à savoir la BFM, Intérieure, MGP, la GMF, le Conseil Régional IDF mais également la société Tang qui soutient notre équipe régionale de cyclisme. Une nouvelle fois merci à eux.

SUBVENTIONS FEDERALES : 99 917,80€

COTISATIONS LICENCES : 103 869€

PRODUITS EXCEPTIONNELS : 221,20€

VENTES DE MARCHANDISES : 2 049€

Cette ligne de recette est liée à la vente de tenues à nos licenciées cyclistes.

PARTENARIAT AUDREY ROSSAT : 13 300€

TOTAL RECETTES / 281 712,96€

Nous avons donc un déficit de 5 049,78€ qui s'explique par certaines recettes et partenariats provisionnés l'an dernier et non touchés cette année mais aussi par les dépenses exceptionnelles et non provisionnées sur l'exercice 2019, les fameuses charges exceptionnelles, que vous avez pu voir dans la partie dépenses, qu'il a fallu régler sur l'exercice 2019.

Résultat par comptes

RESULTAT PAR COMPTES			
	ADMINISTRATIF	ASSOCIATIF	TOTAL
RECETTES	97 917,80 €	183 795,16 €	281 712,96 €
DEPENSES	97 917,80 €	188 844,94 €	286 762,74 €
TOTAL		- 5 049,78 €	- 5 049,78 €

Compte de résultat fusionné

DEPENSES		RECETTES	
FOURNITURES GENERALES		DROITS D'ENGAGEMENT	13 067,96 €
FOURNITURES BUREAU	3 402,51 €		
AFFRANCHISSEMENT	48,56 €		
TELECOMMUNICATION	1 028,31 €	DROITS D'ENGAGEMENT PARTENARIATS RUN PP 2019	17 313,00 €
FRAIS ET SERVICES BANCAIRES	343,30 €		
DOTATION AMORT INFORMATIQUE	1 373,28 €		
ACTIVITES NATIONALES		PARTENARIATS	31 975,00 €
CHPTS DE FRANCE FOOT	37 282,14 €		
TRANSPORTS COUPE / CHPTS	10 221,66 €		
ACTIVITES REGIONALES		SUBVENTIONS FEDERALES	99 917,80 €
EVENEMENTS REGIONAUX	55 503,92 €		
RUN PP 2019	19 184,47 €		
BUDGET DEVELOPPEMENT DEPT	36 396,55 €	COTISATIONS LICENCES	103 869,00 €
RESTAURATION / REUNIONS	1 891,12 €		
ACHATS LIGUE			
ACHAT MEDAILLES / TROPHEES	7 033,98 €	PRODUITS EXCEPTIONNELS	221,20 €
ACHAT / LOCATION EQPTS SPORTIFS	13 411,94 €		
DOTATION AMORT LASER RUN	226,85 €		
FONCTIONNEMENT AUTOMOBILE	3 606,70 €	VENTE DE MARCHANDISES	2 049,00 €
BUDGET CHARGE DE DVPT	1 353,17 €		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	4 917,58 €	PARTENARIAT AUDREY ROSSAT	13 300,00 €
COTISATIONS LICENCES	73 689,80 €		
VENTILATION PARTENARIAT	2 400,00 €		
REPRISE FONDS DEDIES	13 300,00 €		
DONS	146,90 €		

TOTAL DEPENSES	286 762,74 €	TOTAL RECETTES	281 712,96 €
			RESULTAT NEGATIF -5 049,78 €

Résolution N°4**Oppositions : 12****Absentions : 0****Approbations : 183**

L'assemblée générale approuve le compte de résultat déficitaire de 5 049,78€ pour l'exercice 2019.

Résolution N°5**Oppositions : 0****Absentions : 0****Approbations : 195**

L'assemblée générale approuve l'affectation des résultats 2019 aux fonds associatifs de la ligue.

Résolution N°6**Oppositions : 0****Absentions : 7****Approbations : 188**

L'assemblée générale approuve le montant des fonds associatifs après affectation des résultats 2019 à 89 112€.

7 Quitus

Résolution N°7**Oppositions : 0****Absentions : 0****Approbations : 195**

Après avoir approuvé le rapport moral et le rapport de gestion pour l'exercice 2019
L'assemblée générale donne quitus au comité directeur pour la gestion du dit exercice.

8 Elections

Cyril PICARD, Président du bureau de vote, proclame les résultats des élections

Scrutin 1 : Elections aux postes vacants du comité directeur

7 postes – 10 candidats

AUBIN Isabelle : 121 voix – Elue

ROGERER Jordan : 121 voix – Elu

VAN DEN OUDEN Mehdi : 113 voix – Elu

BOISARD Emmanuel : 108 voix – Elu

FERJOUX Laurent : 99 voix – Elu

DULAU Laurent : 97 voix – Elu

GIRARD Clément : 96 voix – Elu

LAFLEURE Marie : 86 voix – Non élue

LAMY Ken : 60 voix – Non élu

DUCOU David : 24 voix – Non élu

Résolution N°8

SCRUTIN 1 : Membre Ordinaire du comité directeur – 7 postes - 10 candidats

AUBIN Isabelle, ROGERER Jordan, VAN DEN OUDEN Mehdi, BOISARD Emmanuel, FERJOUX Laurent, DULAU Laurent, et GIRARD Clément, sont élus membres du comité directeur de la ligue Ile de France

Scrutin 2 : Elections des porteurs de voix de la Ligue IDF à l'Assemblée Générale fédérale prévue le 27 mars 2020 à BAGNOLET

16 postes – 16 candidats

Sophie BAREK – 195 voix – Elue titulaire

Marie LAFLEURE – 195 voix – Elue titulaire

Clément GIRARD – 191 voix – Elu titulaire

Jordan ROGERER – 191 voix – Elu titulaire

Hervé ROUSSEL – 191 voix – Elu titulaire

Mehdi VAN DEN OUDEN – 186 voix – Elu titulaire

Laurent FERJOUX – 178 voix – Elu titulaire

Yann LECOQ – 176 voix – Elu titulaire

Séverine LANOUE – 175 voix – Elue suppléante

Ingmar HELIE – 152 voix – Elu suppléant

Jennifer JUSSEY – 151 voix – Elue suppléante

Sébastien BLANCHOUIN – 147 voix – Elu suppléant

Laurent DULAU – 142 voix – Elu suppléant

Julien RIBERE – 142 voix – Elu suppléant

Ken LAMY – 127 voix – Elu suppléant

David DUCOU – 115 voix – Elu suppléant

Résolution N°10

SCRUTIN 2 : Porteurs de voix – 16 postes - 16 candidats

Sophie BAREK, Marie LAFLEURE, Clément GIRARD, Jordan ROGERER, Hervé ROUSSEL, Mehdi VAN DEN OUDEN, Laurent FERJOUX, et Yann LECOQ sont élus porteurs de voix de la ligue Ile de France.

10 Suspension de séance

La séance est suspendue pour permettre la tenue d'un comité directeur régional qui désignera la nouvelle composition du bureau (Cf. PV-CD-LIDF-200226-2)

11 Présentation du comité directeur à la date du 26 février 2020

BUREAU REGIONAL	COLLEGES SPECIFIQUES
Président Sophie BAREK	Médecin Laurence CALVANESE
Vice-présidents Isabelle AUBIN Emmanuel BOISARD Clément GIRARD Ingmar HELIE	Représentant des juges et arbitres Jean-Jacques RUSCA
Secrétaire Générale Séverine LANOUE	Représentant des Conseillers Techniques de Ligue Sébastien BLANCHOUIN
Trésorier Général Yann LECOQ	Représentant des éducateurs sportifs François RIOS
Représentante de la commission féminine Saïda BOUZIDI	Représentants des CMPN Jennifer JUSSEY – Cédric BOSSE
Représentant de la commission sportive Mehdi VAN DEN OUDEN	MEMBRES ORDINAIRES Denis BENARD – Dominique CHATELAIS – Teddy CLAIRIVET – Armand CLAISSE – Laurent DULAU – Laurent FERJOUX – Stéphane GARCIA – Guy GERARD – Ingmar HELIE – Charles LAMY – Antoine PRIEZ – Jordan ROGERER – Hervé ROUSSEL – Francis TITUS.

--	--

Allocution de la nouvelle Présidente de la Ligue IDF de la FSPN.

Madame Sophie BAREK :

« Je vous remercie sincèrement pour la confiance accordée. Je souhaite m'inscrire dans la continuité de Michel Chaballier qui a présidé la Ligue IDF depuis sa création, a contribué à la construction de fondations solides pour notre ligue.

Le bilan de l'année 2019 est très positif. Nous devons continuer dans cette dynamique pour répondre aux attentes de nos collègues licenciées et futurs licenciés.

Ce travail doit s'effectuer dans un climat serein, apaisé et constructif entre toutes les personnes investies dans chaque département. J'espère pouvoir compter sur la faculté de chacun à pouvoir se remettre en question et travailler en équipe.

Notre objectif est de développer le sport pour tous les collègues, quel que soit leur niveau et proposer davantage de disciplines.

Aimé Jacquet a dit : « donner, recevoir, partager : ces vertus fondamentales du sportif sont de toutes les modes et de toutes les époques. Elles sont le sport. » Votre engagement au quotidien pour la FSPN démontre que vous possédez déjà ces vertus.

Merci à tous et je vous souhaite le meilleur pour cette année 2020 et j'aurais plaisir de vous retrouver sur les différents événements de la Ligue et de la FSPN. »

12 Désignation des vérificateurs aux comptes

Après un appel aux candidatures, l'assemblée générale, désigne les vérificateurs aux comptes pour l'exercice 2020

Résolution N° 11

Oppositions : 0

Absentions : 0

Approbations : 195

L'assemblée générale désigne de Sabine GERAERT et Agnès CHOTIN aux postes de vérificateurs aux comptes pour l'exercice 2020.



13 Budget prévisionnel

Yann LECOQ présente le budget prévisionnel 2020, ci-après.



DEPENSES				RECETTES	
DEP EXCEPTIONNELLES - FACTURES 2019 NP				1 500 €	SUBV MI BDL 56 700 €
DEVELOPPEMENT DEPARTEMENTAL				24 500 €	
BDD CD 75	3		3 500 €		SUBV MI TRANSPORT 10 800 €
BDD CDOP 77	1		2 500 €		
BDD CDOP 78	2		3 000 €		SUBV MI CHPT FR VOLLEY 17 400 €
BDD CDOP 91	1		2 500 €		
BDD CDOP 92	1		2 500 €		SUBV ASSO CHPT FR VOLLEY 1 200 €
BDD CDOP 93	3		3 500 €		
BDD CDOP 94	2		3 000 €		SUBV MI DEPLACEMENT 6 000 €
BDD CDOP 95	1		2 500 €		
SUBV DOM-TOM			1 500 €		SUBV RRAT 3 500 €
MANIFESTATIONS REGIONALES				45 509 €	COTISATION REGIONALE 32 000 €
RUN PP 2020				2 500 €	
EQUIPES REGIONALES				24 000 €	PARTENARIAT 10 000 €
ATHL	20	60 €	1 200 €		SUBV REGION IDF 10 000 €
BOFA	20	60 €	1 200 €		
CYCL	20	60 €	1 200 €		DROITS ENGAGEMENTS 12 500 €
EQUI	20	60 €	1 200 €		
GOLF	15	60 €	900 €		
JUDO	15	60 €	900 €		
KARA	15	60 €	900 €		
NATA	20	60 €	1 200 €		
PARA	20	60 €	1 200 €		
TIPA	20	60 €	1 200 €		
TISP	10	60 €	600 €		
TRIA	10	60 €	600 €		
BASK	15	60 €	900 €		
BAFE	15	60 €	900 €		
FOOT	20	60 €	1 200 €		
FOFE	20	60 €	1 200 €		
HAND	15	60 €	900 €		
HAFE	15	60 €	900 €		
RUGB	35	60 €	2 100 €		
SPME	20	60 €	1 200 €		
TENN	10	60 €	600 €		
VOBA	15	60 €	900 €		
VOFE	15	60 €	900 €		
MATERIEL LASERUN (amortissement 3 ans)				1 667 €	
EQUIPEMENTS SPORTIFS - TROPHÉES				15 000 €	
DEPLACEMENTS NATIONAUX				10 500 €	
CHAMPIONNATS NATIONAUX				18 600 €	
REUNION - FORMATION				2 500 €	
FONCTIONNEMENT				10 324 €	
FOURNITURES BUREAU			3 500 €		
TELECOMMUNICATION			1 100 €		
FRAIS ET SERVICES BANCAIRES			350 €		
DOTATION AMORTISSEMENT			1 374 €		
DEPLACEMENTS FSPN			4 000 €		
FONCTIONNEMENT RRAT				3 500 €	
REVERSEMENT LICENCE FSPN				60 000 €	COTISATION LICENCE FSPN 60 000 €
TOTAL DEPENSES				220 100 €	TOTAL RECETTES 220 100 €

Résolution N°12**Oppositions : 56****Absentions : 8****Approbations : 131**

L'assemblée Générale approuve le budget prévisionnel pour l'exercice 2020.

14 Tarif de la cotisation 2021

L'assemblée générale est informée des tarifs inchangés des cotisations régionales.

	Cotisation Régionale	Licence Fédérale *	TOTAL
Affiliation AS	5 €	12 €	17 €
Licence annuelle	5 €	12 €	17 €
Licence journée	1 € 30	3 € 70	5 €

* Sous réserve d'une augmentation votée en AG FSPN le 27 Mars 2020

15 Partenariat

Après avoir été remerciés par l'assemblée générale, les partenaires présents à l'assemblée générale présentent leurs partenariats : GMF (Yann ACKERMANN), MGP (Stéphane REDY), BFM (Patrice CAMPAIN) et Intériale (Yves DERVAUX et Béatrice SARTEL).

16 Intervention du représentant de la FSPN

Jean-François BRIAND, Secrétaire Général de la FSPN, informe l'assemblée de l'actualité fédérale, salue le travail de l'équipe en place, et félicite la nouvelle équipe pour son élection.

17 Clôture des travaux

Sophie Barek, après avoir mis à l'honneur Didier BESSAQUE pour son départ en retraite (Patrick YVARS ayant quitté les lieux et Patrick DELORD étant absent), déclare l'assemblée



générale close à 13 heures 00.

Séverine LANOUE
Secrétaire Générale

Yann LECOQ
Trésorier Général

Sophie BAREK
Présidente de la Ligue



PROCES VERBAL



COMITE DIRECTEUR 200226-2

DE LA LIGUE ILE DE FRANCE DE LA FSPN

PARIS – CERCLE DES CELESTINS - PARIS IV

26 FEVRIER 2020



Ligue Ile de France de la Fédération Sportive de la Police Nationale
27 Boulevard Bourdon 75004 - Paris  severine.lanoue@sportpolice.fr
<https://www.sportpolice.fr>

SL / SB



1 Quorum :

Composition du comité directeur 28 membres.

26 Membres sont présents (93 %), le quorum est respecté.

Présents : 26

Isabelle AUBIN – Sophie BAREK – Denis BENARD – Sébastien BLANCHOUIN – Emmanuel BOISARD – Saida BOUZIDI – Laurence CALVANESSE – Laurent DULAU – Dominique CHATELAIS – Armand CLAISSE – Teddy CLAIRIVET – Laurent FERJOUX – Stéphane GARCIA – Guy GERARD – Ingmar HELIE – Jennifer JUSSEY – Charles LAMY – Séverine LANOUE – Yann LECOQ – Antoine PRIEZ – François RIOS – Jordan ROGERER – Hervé ROUSSEL – Jean-Jacques RUSCA – Francis TITUS – Mehdi VAN DEN OUDEN.

Excusés : 2

Clément GIRARD – Cédric BOSSE

2 Ouverture des travaux

Madame Sophie BAREK, Présidente de la ligue ouvre les travaux à 11 heures 15.

3 Approbations de la composition du bureau

Résolution 1

Suffrages exprimés = 26	Oppositions = 0	Abstentions = 0	Approbations = 26
-------------------------	-----------------	-----------------	-------------------

Séverine LANOUE, questionne le comité directeur sur d'éventuelles candidatures aux postes vacants de : Président, quatre Vice-Présidents, Représentant auprès de la commission sportive et trois membres ordinaires.

Sans candidature déclarée, Sophie BAREK, se propose en tant que Vice-Présidente de la Ligue IDF représentant Michel CHABALLIER qui est démissionnaire, de prendre sa succession.

De la même façon, Isabelle AUBIN, Emmanuel BOISARD, Clément GIRARD et Ingmar HELIE se proposent à la Vice-Présidence, et Mehdi VAN DEN OUDEN à la Commission Sportive.

La nouvelle composition du bureau proposée est adoptée et ci-après présentée.



COMPOSITION DU COMITE DIRECTEUR

BUREAU REGIONAL	COLLEGES SPECIFIQUES
Président Sophie BAREK	Médecin Laurence CALVANESE
Vice-présidents Isabelle AUBIN, représentant instance disciplinaire Emmanuel BOISARD, représentant instance disciplinaire Clément GIRARD Ingmar HELIE	Représentant des juges et arbitres Jean-Jacques RUSCA
Secrétaire Générale Séverine LANOUE	Représentant des Conseillers Techniques de Ligue Sébastien BLANCHOUIN
Trésorier Général Yann LECOQ	Représentant des éducateurs sportifs François RIOS
Représentante de la commission féminine Saida BOUZIDI	Représentants des CMPN Jennifer JUSSEY – Cédric BOSSE
Représentant de la commission sportive Mehdi VAN DEN OUDEN	MEMBRES ORDINAIRES Denis BENARD – Dominique CHATELAIS – Teddy CLAIRIVET – Armand CLAISSE – Laurent DULAU – Laurent FERJOUX – Stéphane GARCIA – Guy GERARD – Charles LAMY – Antoine PRIEZ – Jordan ROGERER – Hervé ROUSSEL – Francis TITUS.

4 Clôture des travaux

Sophie BAREK, remercie les membres du comité directeur et clôt les travaux à 12 heures 20.

Paris, le 26 Février 2020

Séverine LANOUE
Secrétaire Générale



Sophie BAREK
Présidente de la ligue